

ECHOUAGES MASSIFS DE DAUPHINS : UNE PLAINTE A L'ECHELLE EUROPEENNE

Chaque hiver, des milliers de dauphins et autres cétacés meurent après avoir été capturés dans des filets de pêche dans les eaux européennes. En France, dans le Golfe de Gascogne, ce sont les dauphins communs qui sont particulièrement touchés, à tel point que la survie de l'espèce est compromise. Après avoir dénoncé ce fléau pendant plusieurs années, France Nature Environnement s'associe à 25 ONG européennes pour porter plainte contre la France et les autres Etats européens qui n'ont pas pris les mesures nécessaires pour protéger ces cétacés.

Les captures dans des filets de pêche : une menace considérable sur les cétacés en Europe

Devenues la principale menace létale pour les cétacés dans les eaux européennes et internationales, les captures accidentelles par les bateaux de pêche sont chaque année responsables de la mort de milliers de dauphins en France, dans le Golfe de Gascogne. Les techniques de pêche en cause : la pêche au filet maillant calé et la pêche au chalut pélagique. Cet hiver, tous les records ont été battus : 1 200 dauphins se sont échoués sur les côtes françaises. Cela signifie que plus de 10 000 dauphins ont réellement été capturés dans des filets puis rejetés en mer, morts. Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN), l'état de conservation du dauphin commun est défavorable. De son côté, la Commission Baleinière estime que ces pratiques pourraient menacer le statut de conservation de la population dans le Golfe de Gascogne¹. Dans la Mer Baltique et dans les eaux espagnoles (Galice, mer cantabrique) les marsouins communs (qui ne sont plus que quelques centaines, en danger critique d'extinction selon l'IUCN) sont aussi victimes de captures.

L'inaction de la France pourrait mener à la disparition du Dauphin commun

La France et les autres pays européens n'ont pas pris les mesures nécessaires pour protéger les cétacés malgré leurs engagements nationaux², européens³ et internationaux⁴. Ces directives, règlements, arrêtés... ont été suivis de très peu d'actions et de nombreuses incertitudes persistent. La France utilise ce prétexte

¹ Rapport de la Commission Baleinière Internationale – Comité Scientifique, Nairobi, Kenya, 10-23 mai 2019

² Arrêté du 1er juillet 2011 / Action 43 du Plan biodiversité / Mesure 54 du Comité interministériel de la mer

³ Article 12 de la Directive Habitat Faune Flore (interdit toute forme de capture ou de mise à mort intentionnelle de spécimens de dauphins communs dans la nature et la perturbation intentionnelle durant la période de reproduction, de dépendance, d'hibernation et de migration) / Article 11 de la Politique Commune des Pêches / Règlement européen 812/2004 (adopté pour minimiser les captures et prévoit un suivi des taux de captures, de leur localisation, des pêcheries concernées)

⁴ Convention de Bonn / Convention de Berne / CITES / Liste rouge de l'IUCN



pour ne pas prendre de mesures ambitieuses, comme par exemple une suspension, durant l'hiver, des pêcheries à risque. Un jeu dangereux qui peut mener, à terme, à la disparition du dauphin commun.

France Nature Environnement porte plainte contre la France et demande des mesures d'urgence

France Nature Environnement et 25 ONG européennes dont Seas at Risk, Client Earth ou encore Oceana ont décidé de réagir. Elles demandent ainsi à l'Union Européenne de former une procédure d'infraction contre la France et les 14 autres gouvernements européens ayant échoué dans leur obligation de protéger les cétacés des captures. Elles demandent également à la Commission Européenne de prendre toutes les mesures d'urgence pour empêcher une prochaine hécatombe, avant que les Etats membres n'apportent des solutions pérennes à ce problème. La Commission Européenne doit, en priorité :

- fermer les pêcheries considérées comme à risque (a minima, les filets maillants calés et le chalut pélagique en bœuf) pour les dauphins commun dans l'Atlantique Nord-Est, y compris le Golfe de Gascogne, entre le début du mois de décembre 2019 et la fin du mois de mars 2020.
- fermer les pêcheries au filet maillant dans toutes les aires marines protégées désignées pour le marsouin commun dans la mer Baltique, et fermer toutes les pêcheries dans les aires marines protégées désignées pour le marsouin dans les eaux suédoises.

Afin de récompenser les pêcheurs vertueux, France Nature Environnement propose aussi à l'Etat français d'instaurer un label pour ceux qui mettent en œuvre de bonnes pratiques (acceptation d'observateurs à bord, déclaration systématique des captures, éloignement du bateau lorsque des dauphins sont observés).

« Le Dauphin commun est une espèce protégée par la loi et l'Etat s'était engagé à réduire significativement les échouages sur les côtes françaises. Pourtant, la situation empire ! Cet hiver, 1200 dauphins ont été retrouvés échoués sur la côte Atlantique, un record sur la période... Face à l'absence de réaction du gouvernement français, France Nature Environnement a décidé de réagir et de porter l'affaire devant la Commission européenne », réagit Michel Dubromel, Président de France Nature Environnement.

Les 26 ONG demandant à l'Union Européenne de former une procédure d'infraction contre 15 pays (la France, le Danemark, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Estonie, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, le Portugal, la Pologne, la Suède, le Royaume-Uni, la Lettonie et la Lituanie) sont : Seas at Risk, Whale and Dolphin Conservation, ClientEarth, Coalition Clean Baltic, Coastwatch Europe, Danish Society for Nature Conservation, Ecologistas en Accion, The Fisheries Secretariat, Fundació ENT, France Nature Environnement, Humane Society International, International Foundation for Animal Welfare, Irish Wildlife Trust, Irish Whale and Dolphin Group, Ligue pour la Protection des Oiseaux, Marine Conservation Society, Natuurpunt, Oceana, OceanCare, Our Fish, Sciaena, Sea Shepherd France, Sustainable Water Network SWAN, Swedish Society for Nature Conservation, Wildlife and Countryside Link Bycatch sub-group, WWF.

Pour aller plus loin

[400 dauphins échoués sur la côte Atlantique : un triste record](#) (février 2019)

[L'Etat empêchera-t-il les échouages massifs de dauphins cet hiver ?](#) (novembre 2018)

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.